

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
EPEVICROS
A VOCATION SCOLAIRE
☎ : 02.32.36.16.23
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

Fiche d'inscription CANTINE

L'inscription à la cantine sera prise en compte, uniquement si toutes les sommes dues au titre de l'année scolaire 2020-2021 sont réglées à la trésorerie du Neubourg.

L'ENFANT.

(Pour la prise en compte de l'inscription, il est très important de remplir clairement toutes les cases.)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Classe fréquentée à la rentrée :

A noter pour la rentrée 2021- 2022 :

Une seule facture par famille.

Pour l'envoi de la facture, indiquer obligatoirement, le responsable financier légal désigné 1 ou 2.

Remplir impérativement les 2 parents même séparés .

➤ **RESPONSABLE LEGAL - 1**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél. domicile :

Portable :

Courriel :

Employeur+téléphone+adresse :

.....

N° Allocataire OBLIGATOIRE (n°allocation familiale) pour être inscrit :

➤ **RESPONSABLE LEGAL - 2**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Tél. domicile :

Portable :

Courriel :

Employeur+téléphone+adresse :

N° Allocataire OBLIGATOIRE (n°allocation familiale) pour être inscrit :

IMPORTANT : Merci de nous avertir de toutes modifications survenant dans l'année scolaire (changement d'adresse, de téléphone, etc.).

Nom – Prénom – Date de naissance pour chaque ENFANT vivant au foyer de 0 à 18 ans :

- :.....
- :.....
- :.....
- :.....
- :.....
- :.....

CANTINE

Inscription à la restauration :

- Oui Non

Jour d'inscription à la cantine :

- Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Dès le jour de la rentrée de l'enfant :

- Oui Non

Si non, à quelle date :

 **Allergie alimentaire : Un dossier PAI devra être constitué obligatoirement.**

Le panier-repas apporté par les parents devra être donné à la cantine au plus tard pour 8h30 heures.

- **Le nom de l'enfant ainsi que le contenu du repas, devra être indiqué sur une étiquette.**

Je soussigné(e) Monsieur et/ou Madameatteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la cantine.

Date et signature (s) :
« Lu et approuvé(e) »

POUR UNE INSCRIPTION

Merci de nous retourner OBLIGATOIREMENT la feuille 1et 2 avant le : **04,juin 2021** ,au plus tard à l'adresse suivante :

A conserver par les parents

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les familles devront transmettre le document complété et signé (Fiche 1 et 2) à l'adresse suivante :

SIVOS EPEVICROS
MAIRIE DE VITOT
10 RUE ST NICOLAS
27110 VITOT

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE

- L'accès à la restauration scolaire est ouvert à tous les enfants inscrits dans les écoles du Sivos Epévicros et en fonction des places disponibles.
- La priorité est donnée aux enfants dont les deux parents travaillent. Les autres considérations seront étudiées au cas par cas.
- Cette inscription sera validée après l'accord du SIVOS .
- Les portables, ainsi que les cartes à collectionner sont interdits dans la cour de récréation afin d'éviter tout conflits,
- Les chewing-gum, les sucettes, les billes ainsi que tout objets ou jouets contenant des petites pièces sont interdits dans la cour de récréation pour la sécurité des enfants.

PRÉSENCE CANTINE

Trois types de fréquentation sont possibles :

- Permanente : tous les jours de la période scolaire
- Partiel : certains jours fixes de la semaine déterminés dès l'inscription
- Occasionnelle : en fonction d'un événement précis (travail , familial...)

Toutefois, il sera possible de modifier les fréquences d'inscription en informant la cantine au 02.32.36.16.23 .avant 9h pour le jour suivant, (répondeur)

GESTION DES ABSENCES CANTINE.

- En cas d'intempéries, interdisant aux cars de circuler, les repas ne seront pas remboursés. il en sera de même en cas d'absence non prévu d'un enseignant.
- En cas d'absence d'un enfant le repas du jour ne sera pas décompté. Seuls les repas suivants pourront être annulés à la condition de prévenir la cantine avant 9 heures . (répondeur),
-

POUR LA PRISE EN COMPTE D'UNE BONNE GESTION, IL EST IMPORTANT DE PRÉVENIR LE SERVICE CANTINE D'UNE INSCRIPTION OU D'UNE ABSENCE.

TARIFICATION CANTINE

- ❖ Le prix du repas sera de :
 - 3€90 pour les enfants du regroupement scolaire EPEVICROS
 - 4€20 pour les enfants hors commune.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Les factures détaillées seront adressées aux familles par courrier.
Elles devront s'en acquitter dès réception.
Après 4 factures sans règlement, l'enfant sera exclu provisoirement de la cantine .

RÈGLES DE VIES A RESPECTER

Les locaux, le mobilier et les espaces mis à la disposition des enfants appartiennent à la collectivité .Toutes dégradations effectuées par l'enfant entraînera la responsabilité des parents et le remboursement des réparations.

Le manque aux règles de discipline (insolence, violence ...) à l'égard du personnel et des enfants fera l'objet d'un renvoi immédiat sur décision du Président du SIVOS et de son bureau.
La présence des parents dans les locaux pendant les repas est interdite.

TARIFICATION GARDERIE **07.84.13.87.06**

- ❖ LES TARIFS SONT LES SUIVANTS :

Garderie de 7h30 à 8h30	1€50 par enfant.
Garderie de 16h15 à 18h30	2€50 par enfant.
De 18h30 à 19h00	Forfait de 10€ par enfant.

- ❖ INSCRIPTION

L'inscription à la garderie se fera lors du premier jour auprès de Mme Christine Richard .

- ❖ FOURNITURES

Une paire de chaussons et un pack d'eau par enfant.

Le Président : Christophe VERNON